

Projet de maraîchage (2023)

Concept

Notre projet de micro-maraîchage biointensif permettra de cultiver une grande variété de légumes sur une petite surface avec un recours minimal aux énergies fossiles (très peu d'utilisation de machines, pas de chauffage du tunnel maraîcher, absence de couverture plastique au sol, transports en vélo-cargo...) et ce grâce à un équivalent plein temps (EPT) répartit sur trois personnes (60% + 2 x 20%) complété d'un 30% fourni par les coopérateur-trice-s.



En plus de bénéficier de produits goûteux et d'une grande fraîcheur, récoltés et livrés le jour même, ce projet respectueux du vivant, bénéfique au sol et à la biodiversité, nous permettra de maîtriser la provenance, le prix et les conditions de travail dans lesquels les ~10 tonnes des quelques 170 sortes de légumes que nous consommons par année seront produits.



Cette initiative citoyenne permettra aussi de participer à la préservation et la valorisation de variétés anciennes, de nourrir le lien social et développer de nouvelles compétences (production, conservation, transformation) au sein des membres de notre coopérative, renforçant ainsi notre lien à la terre et notre résilience locale.

Implantation

Située sur les terres d'une ferme située à Wavre (NE) et pionnière du bio dans le canton, notre projet de maraîchage, qui sera développé sur ~5'000 m², bénéficie d'un sol vivant ainsi que d'une belle émulation avec d'autres projets agroécologiques à proximité (Jardin B, le verger diversifié de la Coopérative de La Bor) qui sont dans une dynamique d'entraide et de partage des savoirs, d'infrastructures et d'équipements.

Ressources humaines et financières

Coordination: Emilien Held, Sophie Naguel, Marjane El-Hout et Sylvie Perrin Amstutz, avec la participation enthousiaste des coopérateur-trice-s.

Investissements: ~60'000 CHF pour les 4 premiers mois de démarrage puis ~75'000 CHF/an. La coopérative et les coopérateur-trice-s ont réussi à réunir les fonds nécessaires au lancement du projet. Une légère augmentation du nombre de membres et des achats de légumes par ménage permettront de couvrir les charges annuelles.